



Placer son argent de façon éthique et contribuer au développement d'un projet au service de l'humain et du vivant !

L'école buissonnière est une école primaire, associative et laïque basée sur **l'éducation à la paix, à la coopération et à l'environnement**.

Elle propose diverses pédagogies actives permettant un accompagnement vivant et adapté aux différentes formes d'intelligences. Nous nourrissons les besoins et envies du groupe, tout en s'adaptant à chacun-e.

Le groupe-classe est un écosystème où chacun trouve sa place et s'épanouit par les interactions avec les autres.

Soutenir l'école buissonnière et ses enfants, c'est offrir au monde les adultes qu'ils deviendront demain : des individus libres de penser et d'agir par eux-mêmes, confiants, responsables, respectueux des autres et de l'environnement, éduqués à la paix.

Aujourd'hui, l'école a besoin de s'agrandir pour faire bénéficier de son accompagnement à davantage d'enfants et consolider les postes des encadrantes.

Nous avons l'opportunité d'acquérir un lieu complémentaire avec le lieu actuel, pour travailler dans des espaces plus spacieux, permettant d'accueillir un effectif plus important d'enfants. Tout en préservant le lien à la nature par la continuité de nos projets au jardin / verger et dans la nature.



RÉSUMÉ DU PROJET

L'école buissonnière existe depuis 4 ans.

La graine a germé au cœur d'une magnifique ferme, dans un local de 25 m² (10 enfants). Puis elle s'est épanouie dans un autre écrin de verdure et un local de 45 m² (19 enfants).

Elle se porte de mieux en mieux : l'équipe est stable, très engagée et les adhérents très actifs ; les demandes d'inscriptions sont croissantes (les parents réservent leur place 2 ans en avance) ; le budget est équilibré.

Pour accueillir une trentaine d'enfants, elle deviendrait « bouquet », en gardant son enracinement dans notre « maison mère » et ses 4 hectares ; tout en se développant dans ce nouvel espace (150 m²), déjà aux normes ERP, pour les temps d'apprentissages plus formels.



LES ATOUTS

Le lieu que nous projetons d'acheter est actuellement un restaurant. La configuration des espaces peut permettre la poursuite d'une activité de restauration sous la forme « traiteur ». Une forte demande de restauration sociale (personnes âgées et/ou porteuses de handicap) et de repas « évènementiels » (fêtes, séminaires...) permettrait à une personne partageant notre éthique de **développer une activité de « cantine sociale »**. Celle-ci pourrait aussi préparer de bons petits plats bios et locaux aux enfants de l'école, et de beaux projets pédagogiques pourraient être mis en œuvre dans cette cuisine !

Par ailleurs, une salle pourrait répondre à une forte demande du territoire pour la **mise en place d'activités socio-culturelles sur les temps extra-scolaires : théâtre, chant, musique, activités corporelles, formations ...**

Ces deux types d'activités permettent d'envisager sereinement un amortissement de l'investissement. Et de créer un, voire plusieurs emplois !





ET CONCRÈTEMENT...

Il nous faut réunir 400 000 euros pour rendre ce projet opérationnel (achat + quelques travaux). Nous pouvons faire appel à un prêt bancaire car le plan de financement est viable mais un prêt solidaire serait plus cohérent avec nos valeurs.

Nous proposons aux prêteurs de formaliser cet emprunt par une convention de prêt solidaire. Nous souhaitons que les modalités du prêt soient souples et adaptées en fonction des possibilités et des projets futurs de chacun. Plusieurs prêteurs ont déjà manifesté leur intérêt. L'échéance de remboursement est à définir ensemble au cas par cas (en fonction de la somme prêtée, des contraintes de chacun-e...).

Le lieu sera acheté de façon collective (SCI Société Civile Immobilière). L'école aura une majorité de parts.

Tous les usagers du lieu seront locataires : l'école, la cantine sociale, les activités socio-culturelles. Ce sont ces loyers (recettes fixes) qui permettront de rembourser vos prêts.

PRÊTER EN 3 ÉTAPES

1

J'exprime mon intention en contactant directement l'association par e-mail ou par téléphone (ci-dessous les coordonnées).

2

Un membre de l'association me répond pour échanger directement sur les modalités possibles et ajuster ensemble la future convention de prêt

3

Je concrétise mon épargne en signant la convention envoyée par l'association et en effectuant le virement bancaire.

LES DONS DÉFISCALISÉS

Vous pouvez également nous aider par le biais d'un don. L'association étant reconnue d'intérêt général, **votre don est défiscalisable à hauteur de 66 % (pour les particuliers) et 60% (pour les entreprises).**

Par exemple pour un particulier :

un don de 1000€ ne revient réellement qu'à 340€ (pour les personnes imposables.)



Si vous souhaitez faire un don via notre site : www.ecole-buissonniere-diois.org

ou par virement via l'IBAN de l'association Médiane :
IBAN : FR76 4255 9100 0008 0117 6420 774

**Un grand merci pour l'attention
que vous venez de porter à ce projet !**



Ce projet s'adresse à tous - parents, grands-parents, ami.e.s, voisin.e.s, investisseurs solidaires - qui ont une épargne disponible et qui veulent lui donner du sens. Que vous puissiez prêter 500, 5 000 ou 50 000€, vous êtes les bienvenus pour aider ce projet à se concrétiser !

Plus vous participerez à ce projet coopératif, moins nous devons faire appel au système bancaire !

En d'autres termes, si vous avez de l'argent qui dort à la banque, nous vous proposons d'investir dans notre SCI.

- Soit vous faites un prêt solidaire (à taux 0%) sur une courte période entre 5 et 10 ans
- Soit vous faites un investissement dans la SCI avec un achat de parts sociales rémunérateur à 2% par an
- Soit vous optez pour un don défiscalisé

CONTACTS

Nous tenons à votre disposition les documents suivants :

- Statuts de l'association et déclaration en préfecture
- Statuts de la SCI
- Le plan de financement de l'achat immobilier
- Comptes de résultat et bilans de l'association,
- le modèle de convention de prêt.

N'hésitez pas à nous les demander.

Merci de manifester votre intérêt auprès d'Igor Ménégau (membre du C.A) et Edwige Picard (directrice de l'école).

Avant le 1^{er} août 2021

Mail de l'association :
ecole.buissonniere@gmx.com
Site web : ecole-buissonniere.org
Igor : 06 10 07 86 95
Edwige : 07 88 89 02 53

